



**SE-UNSA MARNE**  
**Maison des syndicats**  
**15 bd de la paix**  
**BP149 51055 REIMS cedex**  
**Rez de chaussée avant l'ascenseur**  
**03 26 88 25 53**  
[51@se-unsas.org](mailto:51@se-unsas.org)  
<http://sections.se-unsas.org/51/>



---

## **SE-UNSA Marne – 11 février 2011**

---

*Merci d'afficher le flash (utilisez le format .pdf joint) ou de le transférer à vos collègues*

- 1/ L'école est notre avenir : tous dans la rue le 19 mars**
- 2/ S'indigner ... et agir, avec le SE-UNSA ... vous ET nous !**
- 3/ Paroles, paroles .... répétition**
- 4/ Aide administrative : le ministre a donné une réponse au SE-UNSA ...**
- 5/Pétition contre le gel des salaires**
- 6/Billet d'humeur**



### **1/ L'école est notre avenir : tous dans la rue le 19 mars**

**Le 19 mars**, nous serons à nouveau mobilisés pour faire entendre notre opposition à la casse budgétaire que subit le service public d'éducation. Au SE-UNSA, nous pensons, que c'est avec la communauté éducative toute entière que nous devons défendre l'Ecole. Nous nous inscrivons donc pleinement dans la démarche d'action collective du samedi 19 mars. Ensemble, enseignants, parents, élèves, citoyens, nous nous rassemblerons pour montrer notre détermination.

Une réunion de tous les partenaires académiques aura lieu rapidement pour décider des modalités de cette journée.

A tous ceux qui veulent agir nous proposons des actions variées ! à vos agendas, réservez dès maintenant le 19 mars pour défendre l'école de tous, l'Ecole de la République !

Pour en savoir plus > <http://www.se-unsas.org/spip.php?article2966>

### **2/ S'indigner ... et agir, avec le SE-UNSA ... vous ET nous !**

La tension qui règne dans bon nombre d'établissements et écoles en ce moment est bien palpable. Les mesures de carte scolaire commencent à prendre sérieusement corps. Au-delà de la seule condamnation des mesures budgétaires entraînant la disparition de 16 000 postes sur le territoire et 351 postes académiquement, le SE-UNSA est engagé localement dans l'action. Nous ne manquons pas d'intervenir auprès de l'administration (Rectorat pour les lycées et les LP et Inspection Académique pour les collèges, les SEGPA et les écoles) pour leur dire que ces suppressions de postes sont inacceptables et qu'elles détruisent le Service Public d'Education auquel nous sommes tant attachés.

Pour avoir une chance de faire bouger les choses, le SE-UNSA interviendra dans les instances paritaires locales mais aussi par voie d'audience auprès des IEN, de l'IA et du Recteur. Nous ne pouvons que vous conseiller, de nous aider dans notre tâche en nous faisant part de ce qui se passe dans votre établissement : c'est avec les informations de proximité que, seuls les enseignants et personnels ont sur place, que nous pouvons argumenter avec force et efficacité.

Concrètement, nous recevons dans nos locaux à la Maison des syndicats, 15, Bd de la Paix, à Reims, (au RDC) tous les collègues qui se sentent concernés par les suppressions de postes pour envisager des formes d'actions plus individualisées.

Cet espace de témoignage que constitue ce blog, va aussi vous permettre de faire connaître votre situation et celle de votre établissement, école, collège, lycée, lycée professionnel, Segpa .....

**Vous voulez agir ? ... à vos claviers ! Exprimez-vous sur <http://sauvonsnospostes51.over-blog.com/>**

### 3/ Paroles, paroles .... répétition (communiqué UNSA Education)

Le président de la République n'en finit pas, sur l'Ecole, de conter la même histoire. Il déplore la faiblesse des salaires des enseignants tout en n'esquissant aucune perspective de revalorisation, il avance comme solution "l'autonomie" des établissements pour mieux masquer les suppressions massives de postes, il avance de vagues propositions sur la formation des enseignants alors qu'il faut rebâtir une formation digne de ce nom.

Le président de la République en reste, sur l'Ecole, à des formules en décalage avec la réalité que vivent les personnels confrontés à des difficultés réelles.

Les pistes avancées restent partielles et fragmentaires, encombrées d'une vision réductrice des élèves et des personnels.

L'UNSA Education, sur la formation des enseignants, a fait de nombreuses propositions. Elle sera au rendez-vous que fixera le chef de l'Etat pour que ce dossier sorte de l'immobilisme négatif où le gouvernement l'a fait échouer. (voir flash infos du 4 février)

### 4/ Aide administrative : le ministre a donné une réponse au SE-UNSA ...

... mais le compte n'y est toujours pas !



Depuis la rentrée scolaire, l'aide administrative obtenue par le **SEUL** SE-UNSA en 2006 disparaît des écoles au gré des fins de contrat des EVS et prive ces personnels d'emploi.

Dès septembre, le SE-Unsa a lancé l'action « *Je fais ce que je peux. Rendez-nous l'aide administrative* » et multiplié, avec son union l'Unsa, les interventions auprès du ministère de l'Education nationale, de celui de l'Emploi et du Travail et enfin de l'Elysée. Il s'est adressé à l'ensemble des parlementaires pour aboutir à la réaffectation de 20 millions d'euros pour l'emploi aidé à l'Education nationale.

Cette rallonge budgétaire obtenue, le SE-Unsa s'est à nouveau adressé au ministre pour demander sa traduction en aide administrative dans les écoles. Sa réponse du 3 février ne nous satisfait pas.

Lire la lettre du SE-UNSA et la réponse du ministre > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article2973>

**En attendant, que faire ?** Démontrons par les faits que les écoles ne peuvent plus fonctionner sans secrétariat. « *Je fais ce que je peux. Rendez-nous notre aide administrative* » est notre mot d'ordre depuis septembre ! Pour entrer dans l'action > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article2446>

Le SE-UNSA et ses représentants nationaux continuent à interpeller le ministère pour faire avancer ce dossier et vous en rendra compte

### 5/ Avez-vous comme plus de 30 000 personnes signé la pétition contre le gel des salaires ? > <http://site-syndicat.org/petition/index.php?petition=10>



**6/ Billet d'humeur : entrée en vigueur à la rentrée : nouvelle table de multiplication de Luc Chatel** Ajout au programme de l'enseignement par Luc CHATEL Ministre de l'Education Nationale pour la rentrée scolaire 2011.

2 x 1	Elèves de plus	= 1	Poste d'enseignant en moins
2 x 2	Elèves de plus	= 2	Postes d'enseignant en moins
2 x 3	Elèves de plus	= 3	Postes d'enseignant en moins
2 x 4	Elèves de plus	= 4	Postes d'enseignant en moins
2 x 5	Elèves de plus	= 5	Postes d'enseignant en moins
2 x 6	Elèves de plus	= 6	Postes d'enseignant en moins
.....	Elèves de plus	.....	Postes d'enseignant en moins
2 x 26 000	Elèves de plus	16 000	Postes d'enseignant en moins

Eric Hébrard

**Et aussi :**



**Le fil d'actu Laïcité, Société, respect des droits**

**c'est ici** > <http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique659>

**Les résultats de l'enquête auprès des Stagiaires et des Formateurs : le découragement !**

**c'est là** > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article2947>

**Les infos interprofessionnelles UNSA de la région**

**c'est par là** > <http://www.unsa-champagne-ardenne.com/>



**Enseignants de l'Unsa**

*Un syndicat de la maternelle au lycée*

AED/AVS

Agrégés

ASH

Certifiés

COP

CPE

EPS

Formateurs

PE

PEGC

PLP

Profs contractuels

**Vos contacts au Se-UNSA :**

1er degré : Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 / Jean-Michel ALA VOINE / 06 14 25 30 61 / Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 /

2<sup>nd</sup> degré : Philippe GARET : 06 14 25 30 00 / Responsable Lycées collèges Marne élu CAPA

Patrice BARTHELEMY : 06 14 25 29 58 - Responsable PLP élu CAPA

*Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre : j'adhère → <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>*

*Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour.*